

Le revenu viable en 2026

Eve-Lyne Couturier
chercheuse

Depuis 2015, l'IRIS calcule le montant nécessaire pour permettre à différents types de ménages de sortir de la pauvreté. Le revenu viable est une mesure basée sur un panier de biens et services, c'est-à-dire qu'il vise à calculer le plus précisément possible les dépenses des ménages en fonction des coûts réels dans chaque communauté. Il comprend les dépenses liées à une alimentation diversifiée, un logement adéquat, les moyens de se déplacer, ainsi que de l'argent pour des sorties culturelles ou des vacances, de la marge de manœuvre pour mettre des sommes de côté en cas d'imprévus et des investissements en éducation pour améliorer sa condition. Le revenu viable permet de situer la sortie de la pauvreté dans 7 villes pour 3 types de ménages, c'est-à-dire pour 1 personne seule, 1 famille monoparentale avec 1 enfant d'âge préscolaire et 1 famille de 2 adultes et 2 enfants d'âge préscolaire. Cette année, les résultats sont présentés dans un format plus condensé afin de mettre en valeur les éléments les plus importants des calculs les plus récents pour les villes de Montréal, Québec, Gatineau, Sherbrooke, Saguenay, Trois-Rivières et Sept-Îles.

01 Pour sortir de la pauvreté, nous calculons un revenu viable se situant, selon la ville, entre 33 249 et 44 780 \$ pour 1 personne seule, entre 46 458 et 58 385 \$ pour 1 famille monoparentale et entre 75 117 et 88 812 \$ pour 1 couple avec 2 enfants. Encore cette année, c'est à Trois-Rivières que l'on observe le revenu viable le plus bas, notamment grâce à son système de transport en commun abordable. Le coût du logement y demeure plus bas qu'à Montréal, Québec ou Gatineau, mais la hausse des loyers y est plus importante, avec une augmentation moyenne de 15 % entre 2024 et 2025.

02 Pour la première fois depuis le début du calcul du revenu viable, Sept-Îles n'est pas systématiquement la ville la plus dispendieuse. En effet, en ce qui concerne les ménages de 2 adultes et 2 enfants, Montréal dépasse Sept-Îles de 546 \$. Le tableau 1 permet de voir les différences majeures entre ces deux villes. Si l'alimentation, le transport et les soins de santé coûtent plus cher à Sept-Îles, le logement et les besoins en matière d'épargne pour poursuivre ses études ou investir dans de nouveaux projets sont plus élevés à Montréal. Pour les autres postes de dépenses, les variations observées demeurent marginales. En fait, ce sont surtout le transport (+ 8 988 \$ à Sept-Îles) et le logement (+9 669 \$ à Montréal) qui expliquent que les 2 villes ont un revenu viable semblable pour les familles de 2 adultes et 2 enfants.

Faits saillants

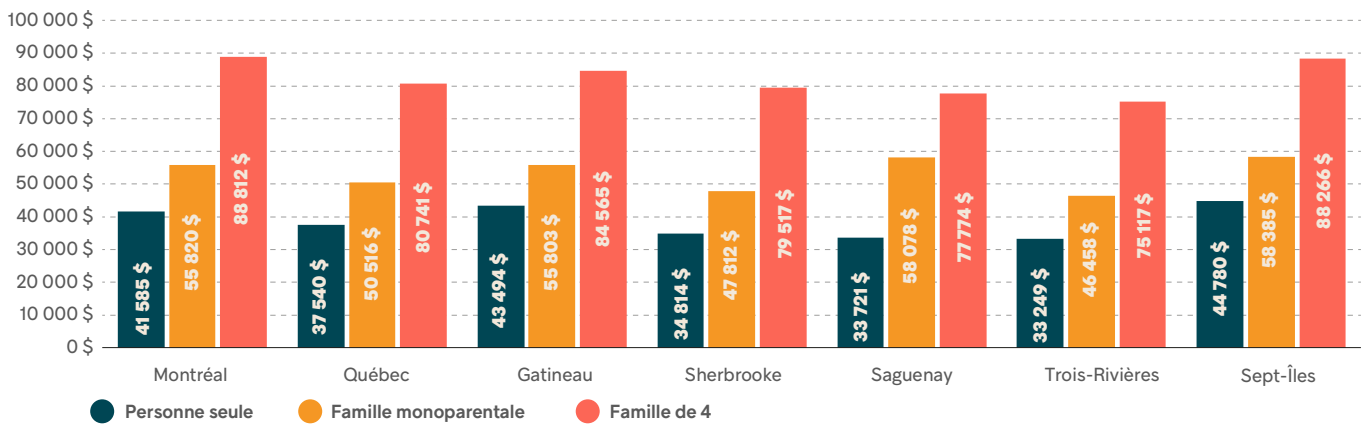
01. En 2026, le revenu viable, soit l'équivalent du revenu après impôt nécessaire pour un panier de biens et de services qui permet une vie hors de la pauvreté, varie pour une personne seule entre 33 249 \$ (Trois-Rivières) et 44 780 \$ (Sept-Îles). À Montréal, il est de 41 585 \$ pour une personne seule (hausse de 3,7 % par rapport à 2025), alors qu'il s'élève à 88 812 \$ pour 2 adultes avec 2 enfants en CPE, en hausse de 4,2 % par rapport à 2025.

02. Pour la première fois depuis le début du calcul du revenu viable, le revenu viable pour les ménages de 4 personnes à Montréal (88 812 \$), où le logement coûte très cher, dépasse celui de Sept-Îles (88 266 \$), où il est nécessaire d'avoir 2 voitures pour répondre aux besoins du ménage.

03. Le salaire minimum ne permet d'atteindre que 66 % du revenu viable à Montréal pour une personne seule qui travaille à temps plein.

Graphique 1

Synthèse du revenu viable pour les 7 localités et les 3 types de ménages considérés, 2026



SOURCE : Calculs de l'IRIS.

03 Or, bien que la ville de Sept-Îles demeure l'une des plus abordables pour le logement parmi les villes étudiées, les résultats de 2026 indiquent que les hausses de loyer y sont parmi les plus fortes, à 13 % pour les personnes seules et 15 % pour les familles monoparentales. Pour les familles de 4 personnes, la hausse est moindre (7 %), mais rappelons qu'elle avait été de 23 % l'année dernière¹. La hausse du coût du logement affecte encore l'ensemble du Québec. En fait, alors que la hausse recommandée par le Tribunal administratif du logement était de 5,9 %, les loyers ont plutôt augmenté en moyenne de 10,9 % dans les scénarios étudiés. Cette différence considérable n'est pas un cas isolé : depuis trois ans, on remarque des hausses marquées qui dépassent les recommandations officielles.

04 Dans le cas du transport, le coût de l'essence a été majoré pour prendre en compte les conséquences de la guerre en Iran. Nous nous sommes basés sur la variation des coûts observée en 2022 au début de la guerre en Ukraine. Les prix à la pompe avaient alors augmenté de plus de 30 % entre janvier et juin avant de revenir lentement à la normale. La surcharge pour l'année était d'environ 15 %. C'est ce taux que nous avons ajouté aux coûts de l'essence pour 2026².

05 En raison notamment des coûts élevés pour se loger et se déplacer, on remarque que la hausse du revenu viable est plus élevée que l'inflation dans la majorité des scénarios étudiés, comme l'indique le graphique 2. Les hausses sont moindres pour la ville de Sherbrooke, où le prix des loyers, la pénalité au déménagement (soit la différence entre les loyers des logements occupés depuis longtemps et les logements dans lesquels on vient d'emménager) et l'augmentation du tarif pour le transport en commun sont parmi les plus bas. La synthèse des calculs du revenu viable pour les 21 scénarios se trouve dans les tableaux de la page suivante.

06 Pour mettre en évidence la contribution du revenu viable au suivi des situations de faible revenu, nous le comparons à deux indicateurs utilisés au Canada et au Québec, soit la Mesure de faible revenu (MFR-50) et la Mesure du panier de consommation (MPC). Le premier indicateur est lié à la médiane des revenus après impôt. Il est particulièrement utile pour les comparaisons interrégionales et celles qui prennent en compte de longues périodes, et il permet d'estimer la pauvreté relativement à l'ensemble de la population. Quant à la MPC, il

1 COUTURIER, Eve-Lyne, *Le revenu viable en 2025. Le logement encore au cœur de la sortie de pauvreté*, IRIS, 30 avril 2025.

2 Nous sommes conscient-e-s que la situation de 2026 est différente à bien des égards de celle de 2022. À l'heure d'écrire ces mots, il est impossible de connaître la durée et l'impact à moyen et long termes du conflit. La seule certitude est que l'essence sera plus chère.

Tableau 1

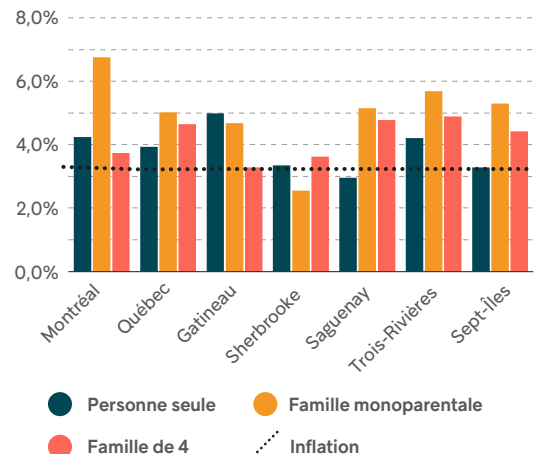
Écart dans les postes de dépenses du revenu viable entre Montréal et Sept-Îles (différence de plus de 100\$), ménages de 4 personnes, 2026

	Montréal	Sept-Îles
Alimentation		259 \$
Logement	9 669 \$	
Transport		8 988 \$
Éducation/Épargne	420 \$	
Soins de santé		109 \$
Revenu viable	546 \$	

SOURCE : Calculs de l'IRIS, voir Annexes.

Graphique 2

Variation du revenu viable pour les 7 localités et les 3 types de ménages considérés et inflation annuelle, 2026



SOURCE : Calculs de l'IRIS, voir Annexes.

s'agit, comme le revenu viable, d'un indicateur absolu basé sur un panier de consommation réel. Il couvre strictement les besoins essentiels et il est ajusté ponctuellement pour s'adapter à l'évolution des besoins³.

Tableau 3

Tableaux synthèse pour le calcul du revenu viable dans les sept villes et pour les trois types de ménage, 2026

PERSONNE SEULE

	Montréal	Québec	Gatineau	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières	Sept-Îles
Alimentation	6 698 \$	6 245 \$	6 412 \$	6 180 \$	6 812 \$	6 329 \$	6 681 \$
Logement	18 412 \$	16 034 \$	20 745 \$	13 541 \$	11 274 \$	11 645 \$	12 513 \$
Transport	1 871 \$	1 865 \$	2 015 \$	1 721 \$	1 619 \$	1 589 \$	11 231 \$
Vêtements	1 270 \$	1 270 \$	1 270 \$	1 270 \$	1 270 \$	1 270 \$	1 270 \$
Autres nécessités	11 337 \$	10 142 \$	10 984 \$	10 141 \$	10 798 \$	10 458 \$	11 034 \$
Soins de santé non remboursés	1 996 \$	1 983 \$	2 068 \$	1 961 \$	1 947 \$	1 958 \$	2 051 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	41 585 \$	37 540 \$	43 494 \$	34 814 \$	33 721 \$	33 249 \$	44 780 \$

FAMILLE MONOPARENTALE, UN ADULTE ET UN ENFANT

	Montréal	Québec	Gatineau	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières	Sept-Îles
Alimentation	8 957 \$	8 373 \$	8 653 \$	8 409 \$	9 754 \$	8 541 \$	9 199 \$
Logement	22 056 \$	18 695 \$	22 566 \$	16 046 \$	14 553 \$	14 383 \$	14 791 \$
Transport	1 871 \$	1 865 \$	2 015 \$	1 721 \$	10 534 \$	1 589 \$	11 536 \$
Vêtements	1 796 \$	1 796 \$	1 796 \$	1 796 \$	1 796 \$	1 796 \$	1 796 \$
Autres nécessités	13 964 \$	12 624 \$	13 527 \$	12 701 \$	14 315 \$	13 012 \$	13 834 \$
Soins de santé non remboursés	3 088 \$	3 075 \$	3 159 \$	3 052 \$	3 039 \$	3 050 \$	3 143 \$
Frais de garde	4 087 \$	4 087 \$	4 087 \$	4 087 \$	4 087 \$	4 087 \$	4 087 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	55 820 \$	50 516 \$	55 803 \$	47 812 \$	58 078 \$	46 458 \$	58 385 \$

FAMILLE BIPARENTALE, DEUX ADULTES ET DEUX ENFANTS

	Montréal	Québec	Gatineau	Sherbrooke	Saguenay	Trois-Rivières	Sept-Îles
Alimentation	16 618 \$	15 524 \$	16 018 \$	15 494 \$	17 350 \$	15 780 \$	16 877 \$
Logement	26 582 \$	21 634 \$	23 760 \$	20 560 \$	15 778 \$	15 744 \$	16 913 \$
Transport	11 279 \$	11 102 \$	11 127 \$	10 946 \$	10 602 \$	10 766 \$	20 267 \$
Vêtements	2 540 \$	2 540 \$	2 540 \$	2 540 \$	2 540 \$	2 540 \$	2 540 \$
Autres nécessités	21 940 \$	20 113 \$	21 124 \$	20 195 \$	21 749 \$	20 510 \$	21 707 \$
Soins de santé non remboursés	4 046 \$	4 021 \$	4 189 \$	3 975 \$	3 948 \$	3 971 \$	4 155 \$
Frais de garde	5 807 \$	5 807 \$	5 807 \$	5 807 \$	5 807 \$	5 807 \$	5 807 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	88 812 \$	80 741 \$	84 565 \$	79 517 \$	77 774 \$	75 117 \$	88 266 \$

SOURCE : Calculs de l'IRIS, voir Annexes.

3 Bien que certains comparent la MPC au revenu disponible, celle-ci ne comprend pas les dépenses liées aux services de garde, aux cotisations professionnelles, aux pensions alimentaires ou aux dépenses de santé non assurables. Pour fins de comparaison, il serait plus rigoureux d'ajuster en ajoutant de 7 à 12 % à la MPC.

Tableau 4

Situations de vie pour une personne seule à Montréal en 2026

	Revenu disponible	% de la MPC	% de la MFR-50	% du revenu viable
Salaire 30 \$, 35 heures	42 081 \$	163 %	141 %	101 %
REVENU VIABLE	41 585 \$	161 %	139 %	100 %
Salaire minimum, 35 heures, 65 ans	39 202 \$	152 %	131 %	94 %
Salaire 20 \$, 35 heures	31 025 \$	120 %	104 %	75 %
MFR-50	29 826 \$	115 %	100 %	71 %
Salaire minimum, 35 heures	27 647 \$	107 %	93 %	66 %
MPC*	25 867 \$	100 %	87 %	62 %
65 ans PV, SRG	25 384 \$	98 %	85 %	61 %
Revenu de base	22 121 \$	86 %	74 %	53 %
Solidarité sociale	17 453 \$	67 %	59 %	42 %
Contraintes temporaires	14 405 \$	56 %	48 %	35 %
Aide sociale	12 377 \$	48 %	41 %	30 %

* Il serait plus juste de comparer les revenus disponibles à un seuil de la MPC ajusté, mais nous utilisons ici le seuil officiel tel que produit par Statistique Canada, ajusté à 2026.

NOTE : Le salaire minimum est celui en vigueur à partir du 1^{er} mai 2026, soit 16,60 \$.

SOURCE : Calculs de l'IRIS, voir Annexes.

- 07 Le tableau 3 permet de suivre ces 3 indicateurs et de rendre compte des différentes situations de vie pour 1 personne seule à Montréal par rapport aux seuils de pauvreté officiellement reconnus (MPC et MFR-50) et au seuil de sortie de pauvreté établi par le revenu viable. Le revenu disponible pour les personnes qui reçoivent l'aide sociale de base permet de couvrir moins de la moitié des besoins de base selon le seuil de la MPC pour une personne seule à Montréal. Le revenu de base pour les personnes aux prises avec des contraintes sévères à l'emploi est aussi inférieur à ce seuil.
- 08 Pour les personnes salariées, la sortie de la pauvreté n'est pas garantie, même si elles travaillent à temps plein. En effet, le revenu disponible au salaire minimum, qui représente environ les deux tiers du revenu viable, permet tout juste de dépasser la MPC et demeure inférieur de 2 000 \$ à la MFR-50. Une personne seule à Montréal doit gagner un salaire horaire d'environ 30 \$ pour que son emploi à temps plein lui permette d'atteindre le revenu viable, ce qui représente près de 14 \$ de l'heure de plus que le salaire minimum actuellement garanti.
- 09 Qu'en est-il des personnes âgées de 65 ans et plus ? Pour celles qui n'ont accès à aucune prestation au-delà de la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV) et du Supplément de revenu garanti (SRG), le revenu disponible est légèrement sous la limite de la MPC. Cependant, la MPC ne comprend pas certaines dépenses, notamment les frais de santé non assurés. Comme les personnes âgées ont souvent besoin de soins d'appoint et que ceux-ci sont parfois difficiles à obtenir dans le réseau public, on peut émettre l'hypothèse que ce niveau de revenu ne permet pas de répondre à l'ensemble de leurs besoins. Même en travaillant à temps plein au salaire minimum, la sortie de la pauvreté n'est pas possible pour les personnes âgées sans l'apport d'économies considérables, que ce soit sous la forme de REER, de prestations du RRRQ ou de régimes de retraite d'entreprise.